



Gestion des eaux de ruissellement

De quelle quantité d'eau est-il question?

Chaque année, entre le mois de mai et le mois d'octobre, les Prairies canadiennes et le centre de la Colombie-Britannique reçoivent environ 14 pouces (355 mm) de pluie.

Sur une parcelle type de 40' x 110' (1 016 mm x 2 794 mm), cela produit environ 31 900 gallons (144 800 litres) d'eau. Cette quantité représente environ 638 baignoires de taille moyenne!

Lorsqu'une pluie de 1/4 pouce (6 mm) tombe sur une parcelle type de 40' x 110' (1 016 mm x 2 794 mm), 571 gallons (2 596 litres) d'eau sont produits.

Lorsqu'une pluie de 1/4 pouce (6 mm) tombe sur le toit d'une maison de 2 000 pieds carrés (186 mètres carrés), 260 gallons (1 200 litres) d'eau sont produits.

Outre la pluie, il faut tenir compte de la fonte annuelle des neiges au printemps et de la quantité d'eau utilisée afin d'entretenir les pelouses et les parterres de fleurs. Il s'agit d'une quantité d'eau importante à gérer.

Puits de fenêtre

L'accès aux puits de fenêtre doit être libre (sans feuilles et autres débris) afin que l'eau puisse s'écouler dans le tuyau de drainage jusqu'au système de drains souterrains.

Si l'administration municipale l'exige, les puits de fenêtre doivent être installés conformément au code local du bâtiment.

Le haut du puits de fenêtre doit se situer à au moins 2 pouces (50 mm) au-dessus du niveau fini afin de réduire la pénétration des eaux de ruissellement.

Tassement

Le tassement du sol autour de l'habitation est une exigence d'entretien incombant au propriétaire. Les dépressions doivent être comblées après que le sol se tasse. Afin de combler une dépression, retirez la terre végétale et déposez de l'argile compactée, en veillant à ce que la pente soit en direction opposée à celle des fondations. Ne comblez pas une dépression avec de la terre végétale. Lorsque la dépression est remplie d'argile, ajoutez de la terre végétale.

Lorsque le remblai d'argile installé autour du périmètre de votre maison se tasse, il est possible que la pente du sol soit dirigée vers celle des fondations et que l'eau s'écoule vers votre habitation. Cela peut occasionner des fuites indésirables dans le sous-sol.

Lors de la construction, l'excavation de votre sous-sol s'étend généralement de 3 à 4 pieds (91 à 122 cm) au-delà des murs de fondation afin que le constructeur puisse installer le coffrage de la fondation et, le cas échéant, des drains souterrains et des pierres concassées avant de procéder au remblayage. Le remblai étant moins compact que le sol non remanié se trouvant autour des fondations, l'eau s'accumule facilement dans l'espace excavé à proximité de vos fondations.

GRÂCE À UN ENTRETIEN RÉGULIER, LES PROPRIÉTAIRES PEUVENT RÉDUIRE LA QUANTITÉ D'EAU ACCUMULÉE À PROXIMITÉ DES FONDATIONS EN :

- veillant à ce que les rallonges de tuyaux des descentes de gouttière ne contiennent pas de débris;
- comblant les zones de tassement avec de l'argile (et non avec de la terre végétale), avec une pente positive en direction opposée à celle des fondations (une pente de 10 pour cent est recommandée);
- arrosant les parterres de fleurs à proximité des fondations avec prudence afin de réduire la pression de l'eau à proximité des fondations.

Gouttières et descentes de gouttière

Les gouttières et les descentes de gouttière récupèrent l'eau du toit et l'acheminent, dans la direction opposée aux fondations, dans des rigoles de drainage conçues à cet effet. Ces rigoles dirigent l'eau hors du terrain.

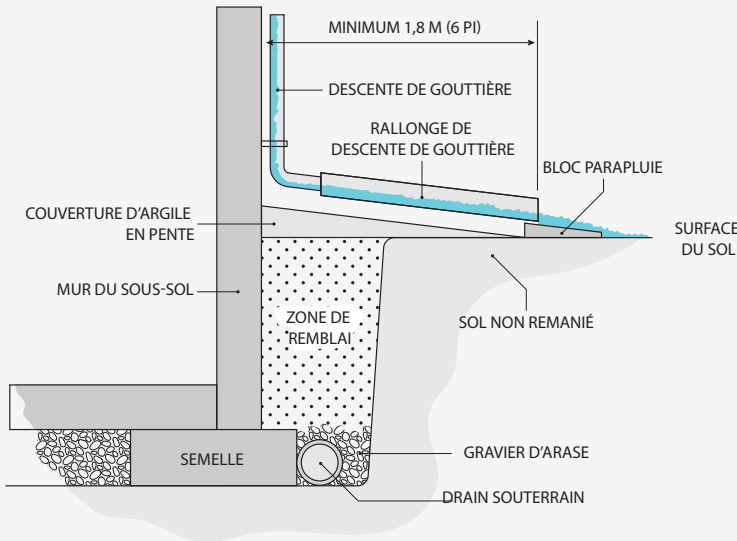
Si les gouttières sont obstruées par des débris, l'eau peut déborder et s'accumuler à proximité de vos fondations.

Si la rallonge de la descente de gouttière ne dirige pas l'eau dans la direction opposée aux fondations, l'eau peut s'accumuler à proximité des murs de fondation. Les descentes de gouttière doivent être positionnées de manière à écouler l'eau dans une rigole à la limite de la propriété, vers la rue ou vers une

allée arrière. Elles ne doivent pas être dirigées vers la maison d'un voisin. Les rallonges des descentes de gouttière doivent s'étendre au-delà de la zone remblayée (minimum 4 pieds [122 cm]).

Les rallonges des descentes de gouttière doivent être utilisées toute l'année. Si de l'eau s'accumule dans le sol à proximité des murs de fondation, le risque de pénétration de l'eau dans le sous-sol augmente.

Lorsque cette eau gèle, un soulèvement par le gel des terrasses, des allées d'entrée et des trottoirs peut se produire. Les soulèvements par le gel peuvent également provoquer des problèmes de fondation. Il n'est pas recommandé de prolonger la descente de gouttière dans un drain enfoui dans le sol.





Tuyaux de descente

Un tuyau de descente relie la descente de gouttière au système de drainage pluvial. Lorsqu'il pleut ou que la neige sur votre toit fond, l'eau s'écoule dans les descentes de gouttière afin de rejoindre le réseau pluvial. L'installation d'un tuyau de descente dépend de l'administration municipale.

Drains souterrains

Les drains souterrains installés au niveau de la semelle de fondation sont conçus aux fins de la gestion des eaux souterraines.

Certaines administrations municipales n'exigent pas l'installation de systèmes de drains souterrains. Cela dépend de la composition du sol et de la nappe phréatique.

Les drains souterrains ne constituent PAS un moyen de contrôle principal des eaux de

ruissellement. Ils contribuent plutôt à l'évacuation de l'eau à la base des fondations, notamment lors des dégels printaniers importants et des pluies prolongées.

Les drains souterrains réduisent la pression exercée par l'eau stagnante contre les murs de fondation et évacuent l'eau vers un puisard ou un égout pluvial.

Système de puisard

Les systèmes de puisard (une pompe de puisard et une fosse situées dans le sous-sol) évacuent l'eau qui s'accumule au niveau de la semelle autour des fondations ou, dans certains cas, sous la dalle du sous-sol.

Dans le cadre de votre programme d'entretien, assurez-vous que la pompe de puisard fonctionne, et n'oubliez pas de l'essayer chaque année.

Si la pompe de puisard fonctionne en permanence, il est possible que l'eau pompée s'infilte au niveau du mur de fondation et qu'elle recircule. Afin d'éviter cette situation, assurez-vous que le niveau soit approprié afin que l'eau s'écoule dans la direction opposée aux fondations.

Votre système peut évacuer l'eau dans le réseau pluvial ou au-dessus du niveau. L'installation d'un tuyau d'évacuation permet également d'évacuer, dans la direction opposée à votre maison, l'eau recueillie dans la fosse de votre pompe de puisard.

Terrassement

Dans la construction d'habitations, le constructeur est généralement responsable de terrasser un terrain selon l'élévation de niveau de terrassement général décrite dans le plan de nivellement approuvé. Ce plan détaille le réseau de drainage des eaux de ruissellement et les rigoles nécessaires pour le terrain.

Certaines administrations municipales exigent un certificat de terrassement approuvé. Ce certificat permet de vérifier que

les élévations de nivellement et le réseau de drainage appropriés ont été établis.

Le niveau final (terre végétale) ne doit pas dépasser une profondeur de 4 pouces (102 mm) (ou selon le règlement local en matière de terrassement). Le niveau final doit être à 6 pouces (152 mm) en dessous des surfaces en bois.

Rigoles

Les rigoles sont des dépressions peu profondes situées au niveau du terrassement général et sont conçues pour évacuer les eaux de ruissellement dans la direction opposée à l'habitation.

Le système de drainage de la rigole doit être dirigé vers la rue, l'allée ou le bassin de gestion des eaux pluviales le plus proche, et non vers les espaces remblayés ou le jardin d'un voisin.

Le système de direction des eaux de ruissellement vers les rues municipales ou les rigoles de chaque terrain doit être conforme au plan de nivellement approuvé. Le drainage entre terrains n'est généralement pas autorisé.

Les rigoles se situent généralement aux limites de propriété, parfois à l'arrière du terrain. Selon la pente générale du terrain, des rigoles de drainage supplémentaires peuvent être requises.

La pente d'une rigole doit être respectée afin de garantir l'évacuation de l'eau dans la direction opposée aux fondations. Évitez de modifier la rigole, car cela pourrait entraîner des inondations.

Aménagement paysager

L'aménagement paysager doit respecter le plan de gestion des eaux de ruissellement. Dans le cadre de l'aménagement paysager final, ne modifiez pas le niveau de terrassement général de la propriété. Il est essentiel de conserver la fonction de la rigole.

Le niveau de terrassement général permet généralement d'ajouter environ 4 pouces (102 mm) de terre végétale et de gazon.

Idéalement, les parterres de fleurs ne doivent pas être placés à proximité immédiate des fondations. L'arrosage peut surcharger le système de drainage. Les parterres de fleurs doivent être conçus avec soin s'ils sont placés à proximité du mur de fondation.

Si vous installez des éléments extérieurs tels qu'un patio, une piscine ou un spa, ou si vous modifiez la façade de votre maison à des fins esthétiques, le plan de drainage d'origine ne remplira pas sa fonction prévue. Un système de drainage approprié dans la direction opposée à l'habitation et vers la rue ou une rigole de drainage doit être prévu en même temps que ces projets, afin de garantir leur retenue et leur satisfaction aux exigences. Consultez les règlements locaux en matière de drainage lorsque vous apportez des modifications à votre terrain.

La conception, l'installation et l'entretien de votre système d'irrigation doivent faire l'objet d'une attention particulière. Par exemple :

- Les têtes d'arrosage ne doivent pas diriger l'eau vers les fondations ou le bardage.
- Si cela est possible, les têtes d'arrosage ne doivent pas être placées dans l'espace de remblai à proximité des fondations.
- Des capteurs de pluie peuvent être installés afin d'éviter un arrosage excessif.
- Les connexions au système doivent être sécurisées.
- Les systèmes doivent être régulièrement entretenus afin d'éviter d'endommager la tuyauterie (par ex., éclatement dû au gel).

Afin d'entretenir annuellement le réseau de drainage des eaux de ruissellement, comblez les dépressions et les tassements qui surviennent.

(Reportez-vous à la section Tassement de cette brochure pour plus de détails.)

AUTRES RÉFÉRENCES

- Le bureau de votre administration municipale locale
- La Société canadienne d'hypothèques et de logement



Protection de votre investissement

En tant que nouveau propriétaire, il est tout aussi important de protéger votre investissement en effectuant des entretiens réguliers que de souscrire une certification et une assurance afin de préserver votre habitation et d'éviter les problèmes avant qu'ils surviennent. Il est important que vous sachiez qu'un défaut résultant d'un entretien inapproprié n'est pas couvert par la certification de maisons neuves.



Lorsque vous achetez une nouvelle maison, vous, en tant que propriétaire, êtes responsable du terrain et du nivellement. Le tassement du sol et même la pénétration d'eau dans votre maison peuvent ne pas être couverts si les niveaux appropriés ne sont pas respectés ou si des fuites surviennent en raison de l'installation d'un aménagement paysager inapproprié. Consultez les outils disponibles tels que la présente brochure, intitulée Gestion des eaux de ruissellement, et notre Guide d'entretien de votre nouvelle maison afin de garder votre nouvelle maison en parfait état.

Calendrier d'entretien par saison



Printemps

- Vérifiez et assurez-vous que la position de l'ensemble des descentes de gouttière est basse et que celles-ci disposent d'une rallonge d'au moins 4 pieds (1,2 mètre) à partir de la maison qui se dirige vers une rigole de drainage ou dans la direction opposée à la maison.
- Assurez-vous que l'ensemble de vos systèmes de drainage (puisards, drains...) fonctionnent correctement et que l'eau s'écoule dans la direction opposée à votre maison. Si ce n'est pas le cas, prenez immédiatement des mesures correctives.
- Vérifiez l'absence de tassement autour des éléments d'aménagement à l'aide de matériaux inertes, tels que les patios, les allées et les aménagements paysagers, afin d'assurer un drainage approprié dans la direction opposée de l'habitation. Procédez aux réparations nécessaires afin d'assurer une pente appropriée.
- Examinez votre terrain et recherchez les dépressions qui retiennent l'eau ou le tassement du sol autour des fondations, sous les terrasses et les porches qui entraîne un retour de l'eau vers l'habitation. Procédez aux réparations nécessaires afin de conserver un nivellement approprié, afin que l'eau s'écoule dans la direction opposée à l'habitation.
- Veillez à ce que les chéneaux, les gouttières, les descentes de gouttière et les tuyaux de descente (le cas échéant) ne sont pas obstrués par des feuilles, des débris ou des obstacles.
- Retirez les feuilles et les débris des puits de fenêtre.

Été

- Examinez les fondations, le sous-sol ou le vide sanitaire afin de détecter des fissures ou de conditions anormales. Des fissures mineures dues à un léger tassement ou à un léger rétrécissement sont normales.
- Vérifiez que les systèmes d'irrigation ou d'arrosage ne fuient pas et dirigez l'ensemble des têtes d'arrosage dans la direction opposée aux fondations de l'habitation.
- Vérifiez que les descentes de gouttière ne sont pas endommagées ou que la gouttière ne fuit pas. Réparez-les immédiatement, le cas échéant.
- Ne faites pas pousser d'arbres ou d'arbustes à proximité des fondations. Les jardinières ou les potagers ne doivent pas se situer à proximité de la maison.
- Vérifiez que le robinet d'arrosage ne fuit pas lorsqu'il est relié à un accessoire ou à un tuyau d'arrosage.
- Vérifiez les aménagements paysagers et les éléments extérieurs afin d'assurer un drainage approprié dans la direction opposée de l'habitation.



Automne

- Veillez à ce que les chéneaux, les gouttières, les descentes de gouttière et les tuyaux de descente (le cas échéant) ne sont pas obstrués par des feuilles, des débris ou des obstacles.
- Retirez les tuyaux d'arrosage et les accessoires du robinet d'arrosage extérieur avant un temps de gel.
- Drainez et hivérisez les systèmes d'arrosage enterrés **avant** un temps de gel.
- Retirez les feuilles et les débris des puits de fenêtre.



Hiver

- Vérifiez l'absence d'accumulation de glace sur les avancées de toiture en cas de gel ou de neige.
- N'accumulez pas la neige contre les murs de votre maison.
- Si vous installez un élément extérieur tel qu'une patinoire, prévoyez un système de drainage dans la direction opposée de la maison avant que la glace fonde au printemps.
- Veillez à ce que les descentes de gouttière ne soient pas obstruées par une accumulation de neige ou de glace.
- Inspectez les plateformes en béton, les espaces en asphalte ou les pavés afin de détecter les signes de soulèvement par le gel. Ces espaces devront probablement être examinés au printemps ou en été, car le soulèvement par le gel est souvent dû à une gestion insuffisante des eaux de ruissellement ou à un nivellement inapproprié.



301, 30 Springborough Blvd SW
Calgary, Alberta T3H 0N9

1.800.352.8240 (numéro gratuit)
contactcentre@anhwp.com

anhwp.com